

la carte blanche

Valérie Zeze et Aurélien Van Cauter Militants anti-carcéraux et anciens détenus ; **Martin Hamoir et Julie Debucquois** Collectif de militants anti-carcéraux Stop Maxi-prison Now ; **Marie Berquin et Harold Sax** Observatoire international des prisons - section belge.

La problématique des prisons nous concerne tous

Des militants anti-carcéraux mettent en doute l'utilité de l'institution pénitentiaire : coûteuse, inefficace, inhumaine et totalement dépassée. « Il est temps de s'interroger sur le sens même de la peine », clament-ils.

Lundi 11 février, dès l'aube, une centaine de militants bloquaient le chantier de la maxi-prison de Bruxelles, déterminés à stopper cette effigie du système carcéral. Associations, décisions de tribunaux, actions de désobéissance civile : les voix critiques à son encontre s'élevaient et se multiplient. « *Les prisons constituent un problème qui concerne toute la population, y compris les personnes qui se trouvent en dehors. C'est pourquoi nous devons nous mobiliser* », exprimait une militante lors de l'action Stop Maxi-prison Now.

La prison nous concerne tous.

Tout d'abord, si l'on regarde les objectifs qui lui sont donnés, la prison est inefficace : incapable de remplir la mission d'amendement, de réinsertion et de sécurité qu'elle est supposée représenter, la prison génère un taux de plus de 50 % de récidive. Elle se justifie au nom de la défense des victimes, des coupables, d'une société, alors qu'aucun de ces partis n'y gagne. Personne ne ressort mieux formé ou plus ouvert d'avoir été privé de liberté. L'incarcération comme vengeance n'apporte ni la rémission ni l'apaisement. Sans dialogue entre la communauté et l'auteur, sans accompagnement individualisé, sans travail sensé autour de l'acte posé, la protection est un leurre. L'enfermement conduit à de plus grandes violences. La prison est criminogène, elle apporte de l'insécurité qui s'impose à nous dans notre vie quotidienne.

Economiquement, elle requiert une somme d'argent extrêmement importante (145 euros/jour/détenu), que l'on pourrait investir dans l'éducation, la sensibilisation, l'accompagnement, la médiation et qui rendrait la vie sociale davantage équi-

table et apaisée. C'est notre argent qui termine dans le rouage d'un système inefficace et néfaste.

Tous de la « chair à prison » ?

Mais qui se retrouve en prison ? Depuis des années, la criminalisation ne cesse d'augmenter, c'est-à-dire que le code pénal considère de plus en plus d'actes comme illégaux. Cela alors que les chiffres publiés indiquent un taux de criminalité qui diminue ou se maintient. Il s'agit donc bien là d'un choix délibéré. Elle enferme des personnes déjà marginalisées pour des raisons raciales, sociales, médicales (1). Si aujourd'hui, nous ne nous reconnaissons pas dans ces catégories ou que nous ne posons pas d'acte illégal (si l'un de nous peut encore le prétendre), vu l'augmentation de la criminalisation et de la marginalisation, et compte tenu du caractère arbitraire de la pénalisation, il est bien de se rappeler que demain, cela pourrait être nous, la « chair à prison », ciblée par le système carcéral.

Elle génère des souffrances qui ont d'inévitables répercussions sur la vie du détenu, de ses proches, des professionnels gravitant autour des établissements pénitentiaires, des riverains et de la collectivité tout entière. L'exclusion ne peut être le moyen de guérir des dysfonctionnements d'une société et de ses membres. L'exclusion ne peut profiter à personne. Moralement, éthiquement ou concrètement, nous refusons de vivre à ses côtés, car en brisant les liens, elle dénature les rapports humains.

Une institution hors du temps

Elle est l'instrument d'un code pénal datant d'une époque révolue aux préoccupations qui n'ont plus de sens aujourd'hui. A une époque d'inégalités et d'évasions fiscales croissantes, le vol à l'étalage fait courir plus de risques de détention que le crime fiscal. La société évolue, nous évoluons, nous ne pouvons pas accepter que la sanction n'évolue pas avec nous.

La prison reste pourtant la voie principale des réactions pénales. Tant que la justice considère la prison comme telle, aucune alternative sensée ne pourra prendre place. Le système carcéral nous empêche d'aller vers autre chose, l'abolir équivaut à se donner l'espace pour le changement.

Au-delà du manque d'accès aux soins, des mauvaises conditions d'hygiène, de la gestion arbitraire de la vie quotidienne et des espaces physiques exigus et surpeuplés, qui constituent les conditions désastreuses de détention au sein de nos prisons, l'insécurité, le coût, l'exclusion, la marginalisation, la répression grandissante et l'autoritarisme qu'elles génèrent prouvent que les prisons n'ont pas seulement des problèmes : elles sont le problème. Economiquement, éthiquement, socialement, concrètement, le système carcéral nous concerne car il nous touche, nous en sommes acteurs et pourrions, un jour, en être détenus.

Nous sommes convaincus que le système carcéral nous concerne, au quotidien. Pour sortir d'un simple constat logique et puisque le discours anti-carcéral ne trouve pas sa place dans l'espace politique, nous sommes poussés à nous mobiliser, comme lors de l'action de lundi dernier ou comme le font depuis des années des personnes engagées dans divers collectifs et associations. Puisque nous observons que les voix anti-carcérales servent l'intérêt commun, comment se fait-il que nous ne retrouvions pas ces voix dans le discours des personnes censées le défendre ? Il est temps de constater avec clarté et humilité les dégâts de ce système, il est temps de s'interroger sur le sens même de la peine, il est temps d'oser aborder la question qui nous concerne tous. ■

(1) En Belgique, aujourd'hui, 30 % des détenus n'ont pas de diplôme (du tout), 45 % ont le CEB (6^e primaire) et 20 % ont le Cesi (3^e secondaire). 40 % des détenus sont toxicomanes (dont 27 % d'héroïnomanes).